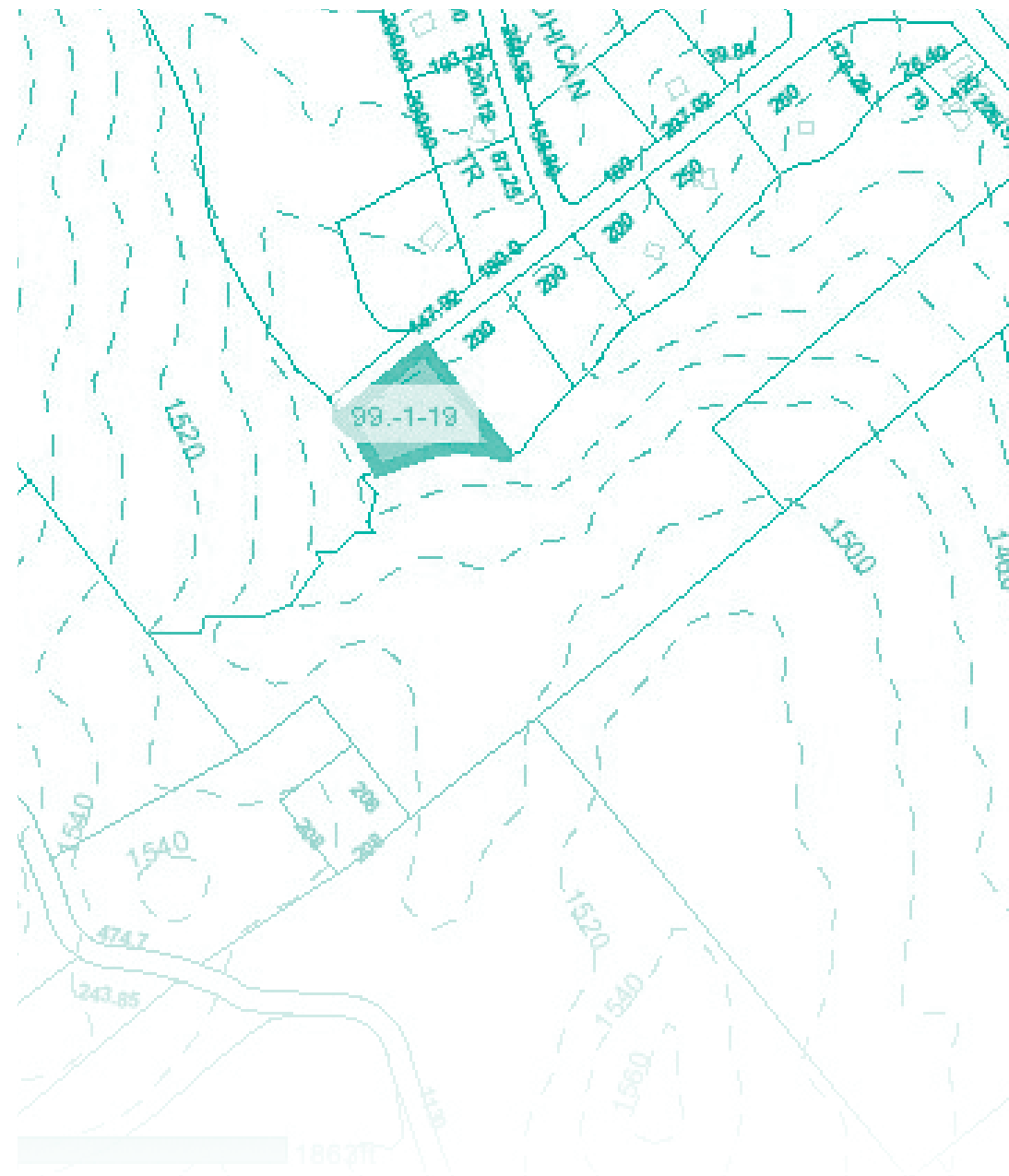


AEC AGENT IMMOBILIER - 902.56

(240 heures)

Cours CODE	TITRE	DURÉE (heures)
415-771-87	Évaluation immobilière I (C.A. : 415-774-87)	45
415-772-94	Droit immobilier I	60
415-774-87	Mathématiques immobilières I	45
415-779-94	Loi sur le courtage immobilier et ses règlements (P.A. : 415-772-94)	45
415-780-94	Rédaction de contrats et documents à relatifs à l'immobilier (C.A. : 415-779-94)	45

Frais de scolarité 1 515 \$ (non remboursables)



Cégep de Granby
Haute-Yamaska

www.cegepgranby.qc.ca

SERVICE DE FORMATION AUX ADULTES

235, rue St-Jacques, C.P. 7000, Granby QC J2G 3N1

Téléphone : 450 372-6614 poste 129

Télécopieur : 450 372-1558

Courriel : sfa@cegepgranby.qc.ca

MA FORMATION, J'Y VOIS!

AEC

attestation d'études collégiales

FORMATION AUX ADULTES

> **AGENT IMMOBILIER**
(902.56)



Cégep de Granby
Haute-Yamaska

www.cegepgranby.qc.ca



BUT DU PROGRAMME

De façon générale, le programme vise à habiliter l'étudiant à remplir toutes les tâches et fonctions d'un agent immobilier que le règlement d'application de la loi sur le courtage immobilier (L.R.Q. c. C-73.1) exige. Plus spécifiquement, l'étudiant acquerra toutes les connaissances nécessaires pour conseiller la clientèle lors de transactions immobilières. Le programme permet à l'élève d'acquérir la formation de base nécessaire afin qu'il puisse réussir l'examen d'agent immobilier de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec (A.C.A.I.Q.) et ainsi obtenir son certificat d'agent immobilier affilié.

OBJECTIFS VISÉS PAR LE PROGRAMME

À partir des données du marché et selon les approches et méthodes reconnues, énoncer une opinion motivée de la valeur marchande la plus probable d'un bien immobilier à une date donnée.

Identifier les principales règles de droit civil applicables aux personnes, aux biens, à la propriété et aux contrats. L'élève pourra ainsi les distinguer et conseiller judicieusement un client éventuel.

À l'aide des techniques de calcul appropriés, des données mathématiques et des informations relatives à chaque transaction immobilière, calculer les superficies, volumes, pourcentages, proportions, taxes, commissions et autres opérations usuelles. Connaître le fonctionnement et les composantes d'un tableau d'amortissement. Identifier et distinguer les variables affectant le taux d'intérêt effectif d'un prêt hypothécaire. Compléter un tableau d'ajustement pour l'acheteur et le vendeur. Déterminer la capacité financière de l'acheteur.

Identifier le champ d'application de la Loi sur le courtage immobilier et de ses règlements dans la pratique de la profession. Reconnaître les différents intervenants soumis à ces dispositions légales ainsi que les pouvoirs qui leur sont octroyés. Distinguer les différents types de certificats, les qualifications requises afin de les obtenir, les devoirs et obligations et l'activité propres à chacun d'eux. Identifier les règles de déontologie afférentes à la profession et le processus disciplinaire.

Connaître les mécanismes d'application de la législation dans le domaine du courtage immobilier. Analyser les différents formulaires obligatoires. Identifier les documents et avis relatifs à l'immobilier. Rédiger des clauses particulières adaptées à une situation donnée.

DURÉE ET HORAIRE DU PROGRAMME

Les cinq (5) cours de ce programme totalisent 240 heures et sont offerts en soirée et les samedis a.m.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou posséder une formation jugée suffisante par le collège;

et

satisfaire à l'**une** des conditions suivantes :

avoir interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;

être visé par une entente conclue entre le collège et un employeur ou par un programme gouvernemental;

avoir complété au moins une année d'études post-secondaires échelonnée sur une période d'un an ou plus.

